

***Pour une coopération croisée franco-brésilienne  
en Haïti et en Afrique***

***Séminaire Brasilia, 10 et 11 juin 2010***

Dans le prolongement de la signature en décembre 2008 par le président de la République et son homologue brésilien d'un accord de partenariat stratégique entre les deux pays, France Coopération Internationale organise en association avec l'Agence brésilienne de coopération, un séminaire "*pour une coopération croisée franco-brésilienne en Haïti et en Afrique*". Cette manifestation aura lieu les 10 et 11 juin à Brasilia.

Ce projet avait obtenu le label Année de la France au Brésil (2009) mais n'avait pu avoir lieu durant cet événement. Mais les principaux partenaires, français et brésiliens, du projet ont depuis confirmé leur intention de soutenir le projet.

Le séisme du 12 janvier 2010 a conduit à une réorientation du projet, qui sera axé sur la coopération franco-brésilienne dans le cadre de la reconstruction d'Haïti. Il y a en effet à la fois une situation d'urgence, qui nécessite de mobiliser tous les efforts, et un champ d'expérimentation d'une coopération croisée franco-brésilienne dans un pays tiers, qui permettra de mettre en évidence les facteurs clé de succès de ce type de coopération.

L'agence brésilienne de coopération et la sous-direction des affaires fédératives à la présidence de la République ont réagi très favorablement ; elles ont également souhaité impliquer plusieurs collectivités territoriales par le biais du *Front national des maires* et de l'*Association brésilienne des municipalités*. Pour la France, l'Agence française de Développement, l'Institut de recherche pour le développement et le CIRAD notamment, mais également plusieurs collectivités territoriales et associations d'élus (Cités-Unies France, Assemblée des Régions de France, région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ville de Suresnes) ont fait part de leur volonté d'y participer.

Ce séminaire devrait s'inscrire comme un moment important du dialogue entre les deux pays dans le domaine de la coopération, sur la base d'une coopération concrète en Haïti.

Au-delà de cet objectif principal, l'objet du séminaire est de promouvoir une offre coordonnée d'assistance technique et d'expertise entre le Brésil et la France à destination des pays d'Afrique sub-saharienne et des Caraïbes, qui soit de nature à faciliter le transfert de compétences. Il devrait également permettre à chacun des pays pourvoyeurs d'expertise de bénéficier de l'expérience de l'autre.

Ce séminaire sera donc centré sur la mobilisation de l'expertise brésilienne et française pour participer à des projets conjoints en Haïti, et par la suite en Afrique et dans les Caraïbes, de manière à définir en commun des principes de travail : identification des secteurs d'activité dans lesquels la réalisation en commun de projets de coopération apporte une valeur ajoutée et encourager leur réalisation, définition de modalités pratiques de gestion des projets.

Cette coopération entre la France et le Brésil permettra par ailleurs d'explorer les pistes de collaboration entre opérateurs des deux pays pour répondre aux consultations des organisations multilatérales (banque mondiale, Union européenne, etc.)

## **Objectifs du séminaire**

Le transfert de compétences aux pays bénéficiaires est essentiel pour garantir leur développement. Une offre coordonnée d'assistance technique entre le Brésil et la France est de nature à faciliter ce processus : un effort purement national ne peut suffire à faire face aux problèmes rencontrés, tandis que l'addition de savoirs-faire complémentaires peut faciliter le développement des compétences nécessaires à leurs besoins.

Par ailleurs, une telle coopération croisée élimine a priori la tentation de reproduire purement et simplement le système de l'un des pays pourvoyeur d'expertise dans le pays bénéficiaire. Elle permet également à chacun des pays pourvoyeurs d'expertise de bénéficier de l'expérience de l'autre.

Cependant, pour maximiser la valeur ajoutée potentielle d'une coopération croisée il convient que les problèmes de gestion soient anticipés et que les coûts générés par le travail en consortium soient les plus réduits possibles.

Le séminaire sera donc centré sur la mobilisation de l'expertise brésilienne et française pour participer à des projets conjoints en Haïti, de manière à définir en commun des principes de travail.

L'intention du séminaire est double :

- identifier les secteurs d'activité dans lesquels la réalisation en commun de projets de coopération apporte une valeur ajoutée et encourager leur réalisation,
- contribuer à la définition de modalités pratiques de gestion des projets : il est indispensable que les partenaires s'entendent sur une répartition claire des responsabilités de chacun et mettent sur pied des canaux de communication efficaces afin d'optimiser leurs performances durant la préparation et la mise en œuvre du projet. Cela passe par la définition en commun d'une Charte de la coopération, qui pourrait être déclinée en fonction des partenariats envisagés (États, collectivités territoriales, opérateurs). Le séminaire pourrait mettre en lumière les principaux éléments d'une telle Charte.

## **Participants**

Le colloque réunira des acteurs français et brésiliens de la coopération au niveau de l'État et à celui des collectivités territoriales en vue d'explorer les pistes de partenariat, notamment dans les réponses aux appels d'offres internationaux. La France envisage une délégation d'une vingtaine de personnes, représentant les administrations de l'État – ministère des affaires étrangères, Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales, DAECT – et des collectivités territoriales, leurs associations et des opérateurs publics de coopération internationale.

La participation de représentants d'Haïti et d'Afrique est également prévue. Leur témoignage est indispensable à cette réflexion.